

LA RETRAITE A 60 ANS : UN MAUVAIS PALLIATIF CONTRE LE CHOMAGE

M. MAURICE SCHUMANN, dont on connaît les liens avec l'actuel pouvoir, vient de déposer une proposition de loi tendant à ramener de 65 à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes « l'âge à partir duquel l'assuré a droit à une pension égale à 40 % du salaire moyen de base ». Cette proposition concerne donc la masse des assurés sociaux qui ne bénéficient pas d'un statut particulier.

Cependant, est-ce un idéal de prendre sa retraite de bonne heure ? Voyons donc quels arguments M. Schumann apporte à l'appui de sa proposition de loi et ce qu'il faut en penser.

En fait, ces arguments sont au nombre de deux et un troisième est invoqué pour justifier une proposition subsidiaire :

- ① Il faut abaisser l'âge de la retraite pour éviter le chômage dans les années à venir.
- ② Alors que certains prennent leur retraite à 60 ou 55 ans, pourquoi l'ensemble des tra-

vailleurs ne bénéficieraient-ils pas du même avantage ?

D'autre part, le député du Nord estime que pour les travailleurs dont l'activité est particulièrement pénible, l'âge de la retraite devrait être abaissée à 55 ans.

Les risques de chômage

On pourrait faire observer que le prodigieux développement des techniques survenu depuis la guerre ne s'est pas accompagné dans notre pays d'un chômage important (lors même que la reconstruction est terminée pour l'essentiel). L'économie capitaliste n'est-elle pas parvenue à éliminer les crises les plus graves au prix d'une certaine planification ?

C'est évidemment ce que pense M. Sauvy qui dénonce une fois de plus ce palliatif de l'abaissement de l'âge de la retraite comme moyen de lutter contre le chômage dans une page d'un récent numéro du *Monde* consacrée aux problèmes des retraités (1). Il n'y a

d'ailleurs pas lieu de s'étonner que le souvenir des années 30, le souvenir des souffrances passées ne soit pas chassé de l'esprit de nombre de nos concitoyens. Mais surtout il convient de souligner que le niveau de l'emploi est fonction de la qualification professionnelle et du niveau des investissements productifs (en premier lieu de ceux affectés à l'enseignement).

On voit qu'un simple abaissement de l'âge de la retraite n'est pas le moyen de régler les vrais problèmes.

L'argument « justice sociale »

Il semble évident que les ouvriers du secteur privé doivent bénéficier comme les fonctionnaires et agents des services publics d'une pension de retraite à 60 ans ou même à 55 ans. On peut toutefois faire observer que les pensionnés de la Sécurité sociale, qui sont

condamnés à vivre avec quelque 3 F par jour, ont un sort peu enviable et on conçoit que pour y échapper beaucoup se maintiennent en activité aussi longtemps qu'ils le peuvent.

Encore faut-il faire remarquer à ce sujet

qu'un individu supporte mal de voir amputer son niveau de vie, quel que soit le niveau de celui-ci, du fait de son passage à la retraite. Ajoutons à cela la difficulté de trouver des activités « de remplacement » nécessaires à l'équilibre moral et physique. D'où le nombre de retraités qui travaillent (y compris parmi ceux du secteur public, les cadres n'étant pas les moins empressés à rechercher un emploi dans le secteur privé alors qu'ils sont « retraités »).

La question d'une retraite véritable pour tous les travailleurs n'est donc pas réglée par l'abaissement de l'âge à partir duquel on peut

solliciter une pension qui n'est parfois qu'une aumône et qui ne constitue en tout cas qu'une fraction du salaire perçu pendant les années d'activité. Or le taux des retraites pose naturellement des problèmes d'ordre économique du fait de la proportion croissante de vieillards par rapport à la population active. Il est vrai que le maintien en activité des travailleurs âgés pose également des problèmes très délicats, ainsi que le reconnaît M. Laroque, ancien directeur de la Sécurité sociale, qui s'en est déclaré partisan dans un rapport très critiqué par les syndicats

Conclusions provisoires

L'abaissement de l'âge de la retraite n'est qu'un mauvais palliatif contre le chômage. S'en contenter, c'est éviter de remettre en cause une organisation sociale et une politique qui sacrifient l'enseignement, la formation professionnelle, les investissements productifs. Il appartient aux partis de gauche et aux syndicats de lutter pour une planification démocratique qui réaliserait le plein emploi des ressources humaines et matérielles.

Sans un relèvement substantiel du taux des pensions, l'abaissement de l'âge de la retraite pour les travailleurs du secteur privé risque d'être actuellement illusoire. Il n'en faut pas moins s'attacher à réduire les inégalités qui existent, en matière de retraite, entre le secteur public et le secteur privé. L'instauration des retraites complémentaires est une étape importante dans cette voie.

Le maintien en activité des personnes âgées

qui le désirent est souhaitable, à condition que leur soient réservées certaines catégories d'emplois à leur convenance. Mais cela implique une amélioration de la formation professionnelle et de l'instruction des travailleurs. (On pourrait aussi étudier des formules de travail à temps partiel pour les retraités.)

Enfin, pour ceux qui désirent prendre effectivement leur retraite, ne pas oublier l'importance de la culture et des loisirs. Combien de retraités travaillent parce qu'ils « s'ennuient » ?

Mais nous aimerions que les lecteurs de *T. S.* nous fassent connaître leur point de vue sur cette question des retraites.

Maurice Combes.

(1) *Le Monde* du 28 décembre 1962

La perte sèche

MOI, dit le vieux, ce qui me fait peur, c'est les gelées. Ma retraite ? Bien sûr. Mais si il fallait compter dessus pour manger... L'homme est herbager. Il a soixante-trois ans.

Un homme de cinquante-neuf ans déclare :
— **La retraite, j'en ai rien à foutre, parce que j'ai arrêté de travailler pendant sept ans. Ou plutôt, je n'ai pas arrêté de travailler, mais je n'étais pas**

inscrit à la retraite chez le patron qui m'employait à la campagne. Si fait que je vais dépasser l'âge de la retraite d'au moins sept bonnes piges. Ça va me conduire dans les soixante-sept ans. Et si, à cet âge-là, je n'en suis pas encore mort, je me reposerai bien un petit peu.

Certains retraités sont plus à plaindre, si l'on tient absolument à plaindre quelqu'un. Cette forte leçon se dégage de ceci :

— **Cela fait dix ans que je m'occupe des vieux du coin. Ce sont tous des petits retraités des professions libérales. Ils touchent à peine une somme de soixante mille francs par an. La mairie leur alloue pendant les froids une allocation de**

charbon journalière équivalant à 380 anciens francs. C'est le prix d'un repas. Aussi les vieux mangent-ils leur charbon et claquent de froid. Je compte une perte sèche de 15 p. 100 cette année.

— De quoi ?

— De mes vieux pardi ! Avec ce froid-là, si vous croyez qu'ils vont tenir le coup ! Moi, cela m'est égal, je les remplace aussitôt. Comme cela, j'en ai toujours le même nombre et l'importance de mon œuvre ne diminue, de cette manière, pas. Moi-même, j'ai soixante-quatre ans : je touche ma retraite. Je suis un vieux, moi aussi...

Le « vieux », puisque c'est ainsi qu'il veut être appelé, fait un gros sourire en direction des trente ans de son interlocuteur. Il attend ce qui lui est d'ailleurs répondu :

— Vous êtes la jeunesse même.

Ainsi la notion de « vieux » est liée à celle de « retraite ». Un homme mis à la retraite à quarante ans deviendrait « vieux » dès cet âge.

L'avancement de l'âge de la retraite réclamé par les « gens de gauche » se heurte

aux arguments avancés par les « gens de droite » qui disent : « Si vous avancez l'âge de la retraite, vous allez pousser des centaines de milliers d'hommes en pleine possession de leurs moyens dans la tombe, à peine la cinquantaine passée. L'oisiveté tue, plus sûrement que l'effort fût-il musculaire. De plus, l'oisiveté est mère de tous les vices. »

Ainsi l'homme de la rue est-il incapable de savoir ce qui lui convient. Des tas de gens s'occupent de lui. On l'enterre, on le ressort. On le remet au trou. Il encombre.

Un homme de quarante ans, interrogé sur ce problème, répond :

— J'ai bien le temps d'y penser. Pensez plutôt aux vieux. J'espère que pour vous les choses auront changé quand nous en serons arrivés là...

Et il est curieux de remarquer que plus les choses vont de mieux en mieux, que la prospérité éclate partout, et plus les gens en ont marre, marre de tout.

Bernard Cornille.